



Mgr Émilien Frenette

Attitude des catholiques en face des techniques de diffusion

Conférence de
Son Excellence Mgr Émilien FRENETTE
évêque de Saint-Jérôme
et président de la commission épiscopale
d'Éducation, Presse, Radio, Cinéma.

*Semaine sociale de Montréal
le 28 septembre 1957*

Je remercie M. le chevalier Paré. Un chevalier se doit d'être courtois; s'il est paré, il ne peut manquer d'élégance. De là, cette délicate présentation, qui honore son auteur et confond son objet. Sans subtile requête de clémence, je me permets aussi de féliciter S. Exc. le Lieutenant-Gouverneur de la province d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette soirée. Ce geste est déjà un probant témoignage à l'œuvre de nos Semaines sociales comme aussi à la gravité du sujet de cette XXXIV^e session.

Mieux encore qu'une conférence, c'est ce même témoignage que je suis venu moi-même apporter. Et si le mot célèbre de Pascal mérite ici quelque application, il faut croire un témoin déjà pris, sinon à la gorge du moins à l'esprit, par les charges de l'épiscopat et dans un diocèse à fonder. D'ailleurs, il n'est ni permis, ni même possible, de refuser une collaboration au Père des Semaines sociales du Canada.

La récente encyclique *Miranda prorsus*

Le Père Archambault ne pouvait sans doute le savoir, ni encore moins le suggérer par prudence; mais, peu

de jours avant la conférence de ce soir, Sa Sainteté le pape Pie XII, dans l'inimitable et exhaustive encyclique *Miranda prorsus*, devait traiter ce même sujet de l'attitude des catholiques en face des techniques de diffusion, du moins des trois plus récentes, cinéma, radio et télévision. Ainsi, tant d'autres enseignements pontificaux sur chacune de ces techniques, d'ailleurs connexes comme aussi la presse, se trouvent maintenant couronnées d'une synthèse parfaite et décisive, où sur les infaillibles principes de la Révélation et du droit naturel se greffent les directives les plus nettes, les plus opportunes et les plus précieuses aussi bien pour les responsables que pour le grand public.

Cette nouvelle et vive lumière de Rome, loin de rendre mon rôle plus difficile ou plus ingrat, fixera plus avant dans nos intelligences et dans nos vies des enseignements que les grands papes modernes, et surtout Pie XII, n'ont cessé eux-mêmes de reprendre et sur lesquels on ne saurait trop revenir ni trop insister, tellement ils sont encore trop peu connus ou subtilement rejetés de la vie courante.

Objet de cette conférence

Nous n'avons pas à étudier ici quelles furent ou quelles sont les diverses attitudes individuelles en face des grands moyens d'expression. Beaucoup plus pratique, plus simple et plus directe, sera la claire vision des directives pontificales, de celles surtout de cette encyclique *Miranda prorsus*, d'ailleurs si positive et si constructive. Voici donc, dans la ligne et l'esprit des enseignements de Rome, la question centrale à laquelle nous voulons répondre : quelle doit être, et donc, espérons-le, quelle sera l'attitude des catholiques en face des techniques de diffusion?

Puisque toute attitude sérieuse exige d'être d'abord réfléchie, puis efficace et enfin inévitablement sociale, nous procéderons par les trois questions suivantes : Comment juger chrétiennement les techniques de diffusion, en fonction d'abord de leur origine première et de leur fin essentielle, ensuite de leur puissance d'expansion et de pénétration, et enfin de leurs résultats et possibilités pratiques? Comment utiliser chrétiennement ces moyens d'expression pour les faire servir à l'objet qu'ils doivent transmettre, au sujet qu'ils doivent atteindre et à la fin qu'ils doivent aider à poursuivre? Comment collaborer sur le plan local, national et international pour que la pensée et l'action de l'Église pénètrent, orientent, enrichissent, élèvent et aussi utilisent ces techniques de communication spirituelle?

I. - Comment juger les techniques de diffusion

a) Leur cause première et leur fin dernière

Et d'abord, d'où viennent en définitive ces techniques de diffusion et où par conséquent doivent-elles finalement conduire? La fin dernière d'une chose ne peut lui être assignée que par son auteur premier. Et si notre pauvre monde ne sait plus toujours où il va, c'est qu'il ignore souvent d'où il vient.

Au sujet de toutes les techniques modernes, aussi bien de production que de diffusion, Sa Sainteté Pie XII pouvait très nettement affirmer dans son message de Noël 1953 : « Il est indéniable que le progrès technique vient de Dieu, et donc doit conduire à Dieu. »

Personnes et choses, activités et réalisations, recherches et inventions, tout cela jaillit de la Toute-Puissance qui non seulement a tout créé mais active et soutient tout. Or, dans un lointain écho au mot de la Genèse, saint Paul éprouve le besoin de nous dire : « Toute créature de Dieu est bonne, et rien ne doit être rejeté de ce qu'il faut accueillir avec actions de grâces. » (I Tim. IV, 4.) Aussi l'Église n'a cessé d'encourager, de favoriser et de bénir tous les progrès humains comme des bienfaits de Dieu. Et la toute récente encyclique *Miranda prorsus* s'ouvre donc par ces mots de confiance et de gratitude : « Les merveilleux progrès techniques dont se glorifie notre époque sont assurément les fruits du génie et du travail de l'homme, mais ils sont d'abord des dons de Dieu, notre Créateur, de qui dérive toute œuvre bonne. »

Mais la cause première de toutes choses doit être aussi leur fin dernière. L'Infini ne peut poursuivre d'autre fin que lui-même. Sans doute, même après le péché originel, Dieu a laissé la création et ses possibilités à la disposition immédiate de l'homme, qui peut hélas! fausser leur destination, en faire une sorte de fin, voire même d'infini, s'y laisser absorber et asservir. L'Église pourtant maintient avec son grand docteur Thomas d'Aquin : « Les créatures, autant qu'il est en elles, ne détournent pas de Dieu, mais conduisent à Lui... Si elles détournent de Dieu, cela vient de ceux qui s'en servent, par leur faute, d'une façon déraisonnable. » (1a, qu. 65, art. 1.) Retenons donc, avec Pie XII, que le progrès technique « peut et doit conduire à Dieu, pourvu qu'il poursuive sa fin qui est, sans doute le perfectionnement de l'homme et de la société, mais en définitive la gloire de Dieu et l'extension de son règne; nier d'ailleurs ou négliger cette connexion de l'humain avec Dieu, c'est aussi fausser, comme on le constate aujourd'hui, la subordination de la technique à l'homme lui-même.

Ces principes, si fondamentaux et hélas! si souvent oubliés, s'appliquent avec encore plus de rigueur à ces techniques de diffusion, lesquelles, comme le signale l'encyclique *Miranda prorsus*, « concernent de plus près la vie de l'esprit, touchent les foules directement ou par l'expression artistique de l'image et du son, et leur offrent avec la plus grande facilité des informations, des idées et un enseignement qui nourrissent leur esprit, même durant les heures de détente et de repos ».

Plus encore que les autres, ces techniques de vaste communication spirituelle sont d'inappréciables dons de Dieu. Vérité subsistante et Bonté suprême, Il est Lui-même incessante diffusion du vrai et du bien. Mais Il a associé l'homme à son œuvre de transmission des valeurs spirituelles, et donc aussi ces « instruments bienfaisants, comme les appelle l'encyclique, qui permettent de répandre dans le monde les grands trésors de Dieu, comme de bonnes semences destinées à porter au centuple le fruit de la vérité et du bien ». Et, par une faveur toute spéciale de la providence, ces techniques arrivent à une époque qui les exige en quelque sorte : il faut un contrepois d'ordre spirituel au matérialisme, à la déshumanisation du travail et des loisirs, comme aussi à la division et aux menaces de destruction que les techniques de production font peser sur l'humanité; il faut des procédés de pédagogie simple et concrète pour assurer rapidement et largement la véritable promotion des classes ouvrières et d'immenses peuples qui s'éveillent, en même temps qu'une saine opinion publique dans nos démocraties modernes; il faut des instruments d'unité spirituelle et de collaboration dans un monde dont les dimensions se resserrent sous un étroit réseau de dépendances et de solidarités; il faut enfin à l'Église, mère des âmes et ferment des sociétés, des possibilités nouvelles de faire pénétrer partout et promptement son message de vérité et de vie, de paix et de salut.

Mais, plus encore que les autres, ces moyens de diffusion doivent être résolument orientés vers leur fin, sous peine de se tourner contre Dieu, contre l'homme et aussi contre eux-mêmes. L'encyclique *Miranda prorsus* nous en avertit formellement : « Si le développement des techniques de diffusion n'est pas soumis au joug suave de la loi du Christ, il risque d'être la cause de maux indéfinis, d'autant plus graves qu'il s'agit d'asservir non seulement les forces matérielles mais aussi les forces spirituelles, privant les découvertes de l'homme des grands avantages qui en étaient le but providentiel. »

Or l'Église est la dépositaire et la gardienne de cette loi du Christ. Mère des âmes, elle est aussi la protectrice de toutes les vraies valeurs spirituelles, même celles des sciences, des arts et des sociétés elles-mêmes. Non seulement elle « ne peut permettre, comme l'ajoute Pie XII, que l'on attente aux valeurs qui ordonnent l'homme vers Dieu sa fin dernière, mais elle se doit aussi de fixer aux techniques de diffusion le but à atteindre et les règles morales à suivre. Il y va de la sauvegarde et de l'épanouissement, non seulement des âmes immortelles, mais de la vie sociale elle-même et de toute vraie culture ou civilisation.

* * *

Depuis Léon XIII, tous les papes ont souvent tracé la haute mission de la presse, et en particulier du journal catholique qui, comme le demandait Pie XI, « non seulement évite ce qui est opposé aux principes de la foi

et aux règles de la morale, mais se fait l'apôtre de ces principes et de ces règles. » Peut-être sont moins connues les normes et providentielles fonctions que l'Église a assignées, dans leurs débuts, aux autres plus modernes techniques de vulgarisation.

Le 29 juin 1936, dix ans après la révolution du film sonore, le cinéma menaçait de prendre une direction nettement déprimante; d'autre part, nombre d'intellectuels lui réservaient la sévérité d'un Georges Duhamel : « divertissement d'ilotes, ... machine d'abêtissement et de dissolution », ou encore l'ironie d'un Bernard Shaw : « un art, à la condition d'en supprimer toutes les images ». Pourtant, dans son encyclique *Vigilanti cura*, Pie XI ne craignit pas alors d'appliquer particulièrement au cinéma le grand principe : « Il est nécessaire et urgent de veiller à ce que les progrès de l'art, de la science et de la technique, véritables dons de Dieu, soient ordonnés à la gloire divine, au salut des âmes et servent efficacement à l'extension du règne de Jésus-Christ. » Dans le second de ses admirables discours des 21 juin et 28 octobre 1955 sur le film idéal, Sa Sainteté Pie XII a redit « la sollicitude vigilante de l'Église envers un moyen de diffusion de la pensée et d'influence sur les mœurs aussi puissant que le cinéma, afin de contribuer à l'élever à la dignité d'instrument de la gloire de Dieu et de perfectionnement de l'homme »; il a ajouté sa confiance envers le cinéma comme instrument efficace et positif d'élévation, d'éducation et d'amélioration ».

De nombreuses allocutions de Pie XII, celle par exemple du 3 décembre 1944 à la Société italienne de Radiodiffusion, ont clairement marqué les vastes possibilités et les hautes destinées de la radio, service de la vérité, surtout révélée, de la dignité de la vie, de la moralité chrétienne, de la justice, de l'amour... Lorsqu'il parut pour la première fois à la télévision, le 17 avril 1949, notre Saint Père le Pape disait aux catholiques de France : « Nous attendons de la télévision des conséquences de la plus haute portée par la révélation plus éclatante de la vérité aux intelligences loyales. » Enfin, au moment où l'Italie allait inaugurer ses émissions télévisées, le même Pontife écrivait, le 1er janvier 1954, aux évêques italiens : « Nous reconnaissons pleinement la valeur de cette brillante conquête de la science, manifestation nouvelle des admirables grandeurs de Dieu, lequel a donné aux hommes la science afin d'être honoré dans ses merveilles. »

Pour juger et ensuite utiliser chrétiennement les techniques de diffusion, il fallait d'abord et avant tout les envisager et les accepter dans leur cause première, qui est Dieu, et leur fin dernière, qui est encore Dieu. Telle est la toute première attitude de l'Église; telle doit être aussi la nôtre, et c'est la plus essentielle, en même temps que la plus réaliste et la plus pratique.

b) Leur influence universelle et profonde

Mais aussitôt se pose une deuxième question : ces moyens modernes d'expression ont-ils une influence si considérable que nous devons leur attacher tant d'importance? L'Église, qui a le sens des réalités terrestres aussi bien que du divin, vient une fois de plus de nous répondre, par cette encyclique *Miranda prorsus*, que « les techniques nouvelles ont, comme il est clair, une puissante influence sur la manière de penser et d'agir des individus et des communautés. » Et le Pape ajoute plus loin : « Ces moyens techniques, qui sont, peut-on dire, à la portée de la main de chacun, exercent sur l'homme un pouvoir extraordinaire. » D'ailleurs, les brasseurs d'affaires ou de politique l'ont compris depuis longtemps, peut-être mieux hélas! que nos catholiques.

Sans reprendre les cours de cette Semaine sociale sur le rôle et l'influence de chacune des techniques, voyons rapidement leur rapide et universelle expansion et ensuite leur force de pénétration dans les esprits et dans les vies. Tout cela pourra nous dicter une seconde attitude.

Ces techniques sont sans doute bien récentes, sauf peut-être la presse quotidienne qui date de 1836; en effet, le cinéma a débuté avec notre siècle, la radio vers 1921 et la télévision vers 1936. Et pourtant déjà quel prodigieux développement en perfectionnement technique, en capital souscrit et surtout en public atteint.

Chaque jour, selon une statistique de l'UNESCO, les quotidiens répandent deux cent cinquante-cinq millions d'exemplaires sur un monde dont la moitié de la population adulte ne sait pas encore lire. Et il

faudrait ajouter, chaque semaine et chaque mois, les incalculables copies de journaux, revues, magazines, *comics*, etc.; (seulement aux États-Unis, les cent trente magazines les plus populaires tirent à deux milliards et demi par année, et les *comic books* à plus d'un milliard). Chaque jour, quarante-cinq millions de personnes peuvent voir l'un ou l'autre des deux mille longs films produits annuellement, dont un sixième fait le tour du globe; Pie XII, en 1955, rapportait le chiffre de douze milliards de présences par année au cinéma. Chaque jour, en cent cinquante pays, selon l'UNESCO, deux cent cinquante-sept millions de récepteurs radiophoniques sont à la disposition d'en moyenne deux à trois personnes. Chaque jour, en déjà une trentaine de pays, plus de trente millions d'appareils récepteurs de télévisions.

Signalons pour le Canada, d'après les statistiques officielles, plus de deux cent millions de présences au cinéma (malgré une baisse de cinquante millions depuis 1952); notons presque autant d'appareils radiophoniques qu'il y a de foyers; remarquons surtout que le nombre des téléviseurs est passé de cent trente-deux mille en 1957, soit soixante-deux pour cent de quatre millions de foyers canadiens, ou plus exactement soixante-douze pour cent des foyers actuellement desservis par les postes d'émissions.

Et qui pourra jamais dénombrer les heures consacrées, chaque jour, chaque semaine, chaque année, par toute cette population du globe, et même de notre pays, aux journaux et magazines, au cinéma, à la radio, à la télévision? Les moyens modernes de diffusion peuvent déjà se glorifier du public le plus nombreux, le plus assidu, et, disons-le aussi, le plus réceptif et le plus influencé.

Cette profonde influence des techniques de diffusion, personne ne l'a plus fortement marquée ni plus infiniment analysée que les Souverains Pontifes, et surtout Sa Sainteté Pie XII. L'encyclique *Miranda prorsus* reprend l'axiome si pédagogique de saint Thomas d'Aquin : « Il est naturel à l'homme d'arriver à la connaissance intellectuelle par la connaissance sensible, car toute notre connaissance a son origine dans les sens. » Et le Pape ajoute : « Le sens de la vue, étant plus noble et plus digne que les autres, conduit plus facilement à la connaissance des vérités spirituelles. »

On peut aussi appliquer à nos techniques ce que Pie XII disait, le 6 septembre 1950, aux artistes catholiques : « L'art est, à certains degrés, l'expression la plus vivante et la plus synthétique de la pensée et du sentiment humain, la plus largement intelligible aussi, puisque, parlant directement aux sens, l'art ne connaît pas la diversité des langues mais seulement la diversité extrêmement suggestive des tempéraments et des mentalités. De plus, par sa finesse et sa délicatesse, l'art, auditif ou visuel, pénètre dans l'intelligence du spectateur ou de l'auditeur à des profondeurs où la parole, soit écrite, soit parlée, avec sa précision analytique insuffisamment nuancée, ne saurait atteindre. » Nos techniques modernes de diffusion, surtout le cinéma et la télévision permettent la synthèse vivante et puissante de tous les arts. Et leur influence est facilitée et amplifiée par tout un processus de passivité et, ajoutons-le, de massivité chez les auditeurs ou les spectateurs.

Même pour le journal, le saint pape Pie X écrivait déjà il y a cinquante ans au cardinal Bégin fondant *l'Action catholique de Québec* : « Le trait caractéristique de notre époque, c'est que pour tout ce qui regarde les façons de vivre et de penser, on s'inspire d'ordinaire des feuilles quotidiennes répandues partout... Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple et ne rien comprendre au caractère de son temps. » Or, le 23 janvier 1950, malgré l'invasion et la puissance de l'image et du son, Pie XII constatait encore la magie de l'imprimé, d'ailleurs de plus en plus illustré, lorsqu'il disait à des journalistes américains : « La voix la plus puissante qui puisse atteindre le grand public est, encore aujourd'hui, celle de la presse »; il l'avait démontré déjà, le 27 avril 1946, à d'autres journalistes du même pays : « Vous entrez dans toutes les maisons, vous influencez un nombre incalculable d'esprits et de cœurs, vous contribuez ainsi, d'une façon immense, à forger l'âme de la nation. »

Du cinéma la « force si puissante et universelle » était soulignée et expliquée par Pie XI, il y a vingt ans, dans *Vigilanti cura* : « La séduction de l'image mouvante, la facilité d'accès des spectacles même pour les classes populaires et l'ensemble des circonstances qui entourent ce genre de récréation font qu'il est impossible de découvrir, aujourd'hui, un autre moyen d'influence capable d'exercer sur les foules une action plus efficace. La raison même de cette efficacité se découvre aisément. Le cinéma frappe vivement par ses images et ses tableaux. Loin d'exiger un effort d'abstraction ou de raisonnement dont les masses incultes seraient incapables ou qu'elles refuseraient de s'imposer, il se contente de ravir les sens tout en procurant à

l'esprit un plaisir extrême... C'est pourquoi les cinémas sont de véritables écoles, où se donnent des leçons de choses bien plus capables que d'abstraites raisonnements d'entraîner la plupart des hommes soit au bien, soit au mal. »

Dans son premier discours sur le film idéal, le 21 juin 1955, Sa Sainteté Pie XII reprenait et poussait encore plus loin l'analyse de cette force d'attraction et de pénétration du cinéma : ses divers éléments techniques transportent magiquement dans un monde imaginaire ou dans une réalité distante ou éloignée; sa perfection artistique permet de dérouler et de scruter toute la vie humaine dans ses drames multiformes; et surtout les lois de la psychologie même expérimentale expliquent l'assoupissement des puissances de contrôle et cette sorte d'aliénation et de transposition du moi le plus intime dans la personne des acteurs et les scènes de l'écran. Pie XII pouvait donc affirmer à ces producteurs de films : « Ce monde du cinéma ne peut pas ne pas créer autour de lui un champ d'influence extraordinairement large et profond dans la pensée, dans les mœurs et dans la vie des pays où il déploie son pouvoir, surtout parmi les classes les plus humbles, pour lesquelles le cinéma constitue souvent l'unique détente après le travail, et parmi la jeunesse, qui voit dans le cinéma le moyen rapide et agréable de rassasier la soif de connaissance et d'expérience que son âge lui promet. » Il faudrait pouvoir étudier ici l'influence toute spéciale qu'exercent sur la psychologie si délicate et si impressionnable de l'enfant des films ou des programmes radiodiffusés ou télévisés qui le plus souvent ne sont pas faits pour lui.

La radio doit son influence particulière au fait qu'elle pénètre par delà les frontières dans les foyers, à longueur de jour et de nuit, mais aussi, comme le disait Pie XII à la Société italienne de Radiodiffusion, au fait qu'elle « jouit du privilège d'être comme affranchie et libre de ces conditions d'espace et de temps qui empêchent ou retardent les autres moyens de communication entre les hommes. »

Enfin la télévision, comme le remarque l'encyclique *Miranda prorsus*, combine le spectacle de vie et de mouvement d'un cinéma en gros plans avec la puissance de simultanéité de la radio et sa pénétration dans l'intimité du foyer. « Elle permet de participer par l'ouïe et par la vue, à l'instant même où ils se passent, aux événements lointains, d'une façon suggestive qui s'apparente à un contact personnel, et le sentiment de proximité s'accroît grandement à cause de l'intimité de la vie familiale. » Et le Saint Père insiste avec une vive préoccupation : « Il faut tenir le plus grand compte de ce caractère suggestif des transmissions télévisées dans l'intimité du sanctuaire familial, où leur influence sera incalculable sur la formation de la vie spirituelle, intellectuelle et morale des membres de la famille elle-même, et surtout des enfants, qui subiront inévitablement la fascination de la nouvelle technique. »

Bref, sur les adultes de notre temps, et plus encore sur les jeunes, ces diverses techniques exercent déjà et exerceront toujours davantage une influence si étendue et si profonde qu'elles sont devenues de « véritables écoles » comme Pie XI le disait des cinémas et comme Pie XII vient de le redire pour les films. Et l'Église, gardienne de toute l'éducation de ses fidèles, a le droit et le devoir de guider et d'élever ces massives et pénétrantes influences qui touchent de si près à la vie des âmes et souvent déterminent leur direction. Tout catholique, et même tout homme de cœur, doit donc apporter un vif intérêt à ces techniques modernes, d'autant plus que leur puissance peut produire et a déjà donné des résultats très divergents.

c) Leur possibilité de bien ou de mal

Pour juger chrétiennement les techniques de diffusion, il faut enfin nous poser une troisième question, celle de leurs résultats : Que peuvent donner et qu'apportent en fait aux âmes, aux sociétés et à l'Église ces dons si providentiels et si puissants ?

L'encyclique *Miranda prorsus*, avec vigilante prudence, va nous répondre : « de grands avantages mais aussi de redoutables dangers. » En effet, continue le Saint Père, elles peuvent conduire et conduisent en fait « aussi bien dans le royaume de la lumière, de la noblesse et de la beauté que dans le domaine des ténèbres et de la dépravation. » Et, à cause de l'expansion et de la puissance de ces moyens, il peut, à côté d'immenses bienfaits intellectuels, moraux et religieux, en résulter, selon les expressions de Pie XII, « des maux infinis » et « l'abaissement du niveau culturel et moral des masses. »

Sans doute, on ne peut attribuer à l'abus de ces techniques l'entière responsabilité de la formidable crise religieuse des temps modernes. Bien d'autres facteurs y ont contribué : bouleversement économique et social, laïcisation et corruption des idées et des mœurs, dépérissement de la famille et de l'éducation... Mais on peut dire que les techniques modernes d'expression ont très souvent prêté leur voix ou leurs images à ces courants de pensée et de vie, qu'elles les ont largement amplifiés, diffusés, favorisés, et que malheureusement elles peuvent encore le faire. L'Église le sait mieux que tout autre et doit donc nous mettre en garde et en lutte. Mais elle ne peut oublier en même temps les inappréciables services que ces techniques ont rendus et surtout peuvent et doivent encore rendre : elle doit donc avant tout nous mettre en action bien positive.

Tous les papes contemporains ont signalé, déploré et condamné les ravages intellectuels, moraux, sociaux de la mauvaise presse et même le méfait subtil de « ces journaux qui, comme disait Pie X, se parent de l'étiquette de catholiques... et qui, non seulement ne combattent pas les erreurs qui égarent la société mais apportent leur contribution à la confusion des idées et des maximes, prodiguent l'encens aux idoles, approuvent des entreprises néfastes pour la religion. » Mais tous les papes n'ont cessé de recommander la mise en œuvre et la diffusion du bon journal comme l'un des plus efficaces et des plus fructueux moyens d'action de notre temps.

Dans son encyclique *Vigilanti cura*, Pie XI fustigeait tout le mal des scènes inconvenantes du cinéma : « Elles fournissent une occasion de péché dans la mesure où elles chantent les louanges des passions et des vices; elles entraînent la jeunesse au mal; elles projettent une fausse lumière sur la vie; elles énervent et assombrissent les conseils de perfection évangélique; elles saccagent l'amour chaste, la sainteté du mariage, l'intimité familiale; enfin elles sont de nature à susciter des préjugés et des malentendus entre les hommes, les classes sociales, les nations et les races. » Mais il ajoutait aussitôt : « Lorsque le film se conforme aux règles du bien, il exerce sur les spectateurs une très salutaire influence. C'est que le cinéma ne se borne pas à récréer; il tend, au contraire, à stimuler les âmes et à les pousser vers les cimes. Il est à même d'imposer les règles de vie les plus utiles. Il offre le moyen de faire connaître les gloires de sa propre patrie comme d'ailleurs celles des autres peuples. Il détient le secret de proposer la vérité sous un jour agréable et attrayant. Il est capable de favoriser, sinon de susciter, la préoccupation réciproque d'une meilleure connaissance et d'une plus cordiale sympathie entre les nations et les races, aussi bien qu'entre les diverses classes de la société. Il peut soutenir la cause de la justice, entraîner à la vertu, enfin collaborer à la réalisation d'un nouveau et meilleur statut de l'humanité. »

Pie XII disait à la Société italienne de Radiodiffusion, le 3 décembre 1944 : « La radio peut-être l'un des plus puissants moyens de diffusion de la civilisation et de la vraie culture. Elle rend aujourd'hui des services devenus quasi indispensables à l'éducation et au sentiment de la solidarité entre les hommes, à la vie de l'État et du peuple; elle peut développer une intense force de cohésion au sein des nations et entre les nations. Elle peut, devant le monde entier, rendre témoignage à la vérité et gloire à Dieu, promouvoir la victoire du droit, porter la lumière, la consolation, l'espérance, la réconciliation et l'amour dans le monde, rapprocher les uns des autres les hommes et les nations. Elle peut faire pénétrer la voix du Christ, la vérité de l'Évangile, l'esprit de l'Évangile, la charité de l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre. » Mais il devait hélas le regretter vivement : « Elle peut aussi, entre les mains d'hommes aveugles ou pervers, se mettre à la disposition de l'erreur et du mensonge, des passions viles, de la sensualité, de l'orgueil, de la cupidité, de la haine. »

Enfin, la télévision pose, avec une acuité spéciale, les problèmes de cette bivalence, comme notre Saint Père l'expliquait dans sa lettre du 1er janvier 1954 à l'épiscopat italien. Pie XII, tout comme le 6 juin 1954 et le 23 octobre 1955, y énumère les innombrables avantages et les incalculables possibilités de la télévision : réunion et équilibre de la famille, de plus en plus dispersée par le travail et les loisirs et maintenant dotée d'un enrichissant et honnête délassement loin des compagnies dangereuses et des lieux malsains; apport précieux à l'enseignement scolaire, à l'éducation populaire et à l'élargissement des connaissances et des sentiments; instrument efficace, par delà les barrières, de rapprochement entre les membres d'une nation et de la grande famille humaine dans une meilleure compréhension, une plus cordiale union et une plus grande collaboration; plus large et plus rapide diffusion du message évangélique, de l'apostolat catholique, de l'unité chrétienne et de la vie palpitante de l'Église.

Mais le Saint Père nous prévient aussi : « Si la télévision bien dirigée peut constituer un moyen efficace de sage et chrétienne éducation, il est tout aussi vrai que cette même invention n'est pas exempte de dangers, par suite des abus et des profanations auxquelles pourraient l'entraîner la faiblesse et la malice humaine; dangers d'autant plus graves que plus grande est la puissance suggestive de cet instrument et que plus vaste et plus mélangé est le public auquel il s'adresse. » Et le Pape explique qu'il s'agit surtout des groupements familiaux, où des personnes de tout âge, sexe, préparation intellectuelle et morale, reçoivent chez elles, à toute heure et avec la suggestivité combinée de la parole, de la musique, de l'image, du mouvement et du contact immédiat, tout un monde de nouvelles, de spectacles, de variétés et aussi de films et de pièces dont le goût, l'esprit et la valeur morale sont facilement assez limités mais qui fascinent surtout les enfants, et les adolescents et se transforment pour eux en réalités vivantes.

« Il est donc aisé de se rendre compte que la télévision intéresse de près plus que jamais l'éducation des jeunes et la sainteté même du foyer domestique. » Et Pie XII ne peut manquer « d'éprouver un sentiment d'horreur à la pensée que, par le moyen de la télévision, peut s'introduire dans les murs mêmes du foyer cette atmosphère empoisonnée de matérialisme, de sottise et d'hédonisme que trop souvent on respire dans tant de salles de cinéma? On ne saurait vraiment imaginer chose plus fatale aux forces spirituelles de la nation, si devant tant d'âmes innocentes, au sein de la famille elle-même, devaient se répéter ces impressionnantes révélations du plaisir, de la passion et du mal, capables d'ébranler et de ruiner pour toujours tout un édifice de pureté, de bonté et de saine éducation individuelle et sociale. » Et le 6 juin 1954, à l'inauguration des programmes de la télévision européenne, le Saint Père posait de nouveau la formidable alternative de cette nouvelle venue : « Le corps de la société d'aujourd'hui montre déjà trop de blessures ouvertes, que lui a portées l'activité corruptrice d'une certaine sorte de presse, de cinéma et de radio. Ce nouveau moyen encore plus puissant ne fera-t-il qu'aggraver encore le mal, ou se trouvera-t-on dès le début prêt à construire quelque chose de vraiment édifiant et d'authentiquement sain? »

* * *

Sans doute, le mal ne peut venir des techniques en elles-mêmes, et encore moins de leur cause première, mais du mauvais usage que peuvent en faire ceux qui les exploitent ou qui les utilisent. Ils sont alors victimes d'idées fausses ou déficientes sur l'homme, la vie, l'amour, la religion ou sur la vraie liberté de l'art et de l'information, et sont poussés par les passions de la cupidité, de l'orgueil, de la haine ou de cette sensualité dans laquelle plusieurs semblent trouver leur seule source d'inspiration ou de plaisir. Accusons aussi l'absence ou la faiblesse de réaction des honnêtes gens.

Mais, comme le disait Pie XII à la Conférence internationale de Radiodiffusion, le 5 mai 1950 : « Faudrait-il, parce que la malice d'un certain nombre abuse des dons de Dieu et des découvertes de l'homme, être privé soi-même et les autres du bénéfice qui en était la fin providentielle? À coup sûr, il faut condamner et flétrir les abus; mieux encore, il faut prendre, pour les réprimer, les mesures les plus efficaces. Quant aux acquisitions dont chaque génération s'enrichit, il faut au contraire les valoriser et faire en sorte que le bien qui en résulte, grâce à l'action des hommes de science et de conscience, surpasse et neutralise le mal fait par d'indignes exploiters. »

Donc, s'il faut accueillir avec joie chacune de ces providentielles techniques de diffusion, s'il faut nous intéresser vivement à leur extraordinaire influence, il faut aussi, avec une prudence bien active, empêcher et prévenir les abus et les dangers, mais surtout remplacer positivement et efficacement le mal par le bien. Nous arrivons aussi à notre deuxième point, celui de l'utilisation pratique des moyens modernes d'expression.

II. - Comment utiliser ces techniques de diffusion

L'Église nous demande sans doute de lutter contre l'erreur et le mal. Mais elle va beaucoup plus loin. Et

même elle craint qu'une attitude purement défensive empêche ou diminue une action vraiment constructive. En bonne stratégie, la meilleure tactique est d'aller de l'avant.

Pie XI le rappelait déjà dans son encyclique *Vigilanti cura*, alors que l'accent pouvait pourtant être mis sur la *vigilance* : « C'est une des suprêmes nécessités de notre temps de veiller et de travailler à ce que le cinéma ne soit plus une école de corruption, mais qu'il se transforme au contraire en précieux instrument d'éducation et d'élévation de l'âme. » Et Sa Sainteté Pie XII était encore plus explicite dans sa lettre aux évêques italiens à l'avènement de la télévision dans leur pays : « Votre action sera loin de répondre à Nos désirs si elle se limitait simplement à la défense contre le mal et ne se traduisait pas au contraire en une vigoureuse affirmation du bien. Le but que Nous voulons vous indiquer est celui-ci : que la télévision ne soit pas seulement non censurable moralement, mais qu'elle devienne en outre chrétiennement éducatrice.

Et dans son discours du 23 octobre 1955, le Souverain Pontife résumait, à propos de la télévision, l'attitude pratique à adopter pour chacune des autres techniques de diffusions; « Évitez absolument qu'elle serve à répandre l'erreur et le mal, mais faites-en, au contraire, un instrument d'information, de formation et de transformation. » Triple but à réaliser, aussi bien de ceux qui dirigent ces techniques que de ceux qui s'en servent : transmission de la vérité et du bien qui sont leur objet, éducation et épanouissement de la personne humaine qui est leur sujet, et enfin sublimation par une orientation chrétienne de la vie jusqu'à leur fin qui est Dieu.

a) Au service du vrai, du bien, du beau

Que faut-il avant tout chercher et trouver dans toute production de nos diverses techniques de diffusion? Ce que précisément Pie XII exigeait, le 28 octobre 1955, de l'objet ou du contenu du film idéal : « Puisque le film concerne l'homme, il sera idéal dans son contenu s'il satisfait d'une manière parfaite et harmonieuse aux exigences primordiales et essentielles de l'homme. Il y en a fondamentalement trois : la vérité, la bonté, la beauté, lesquelles constituent comme des diffractions, à travers le prisme de la connaissance, du règne illimité de l'être qui s'étend en dehors de l'homme dans lequel elles réalisent une participation toujours plus large à l'être même. » Et l'encyclique *Miranda prorsus* pose catégoriquement que « le cinéma, la radio et la télévision doivent servir la vérité et le bien. » Le Saint Père n'oublie pas cependant la beauté artistique, lui qui demandait à la télévision, le 6 juin 1954, « qu'elle s'abstienne d'utiliser les arts à bon marché, qui ne s'opposent pas moins au bon goût qu'à la sensibilité morale; qu'elle se garde d'admettre les productions dénaturées d'un malsain esprit du temps; qu'elle s'applique bien plutôt à faire reconnaître la vraie beauté et tout ce que la culture de l'humanité et en particulier la religion chrétienne ont produit et produisent de sain, de beau et de bon. »

* * *

Le service de la vérité, Pie XII en a fait l'objet de plusieurs discours à des journalistes et l'a souvent rappelé à ceux qui utilisent les autres moyens modernes d'expression. Servie d'abord de la vérité révélée par Dieu : « Ne serait-ce pas même la plus haute vocation des techniques de diffusion? » (Encyclique *Miranda prorsus*); service aussi de la lumineuse et sûre et salutaire doctrine de l'Église sur toute les réalités de la vie terrestre : dignité et liberté de la personne humaine, amour, mariage, famille, éducation, sports, techniques, sciences, arts, professions, questions sociales et économiques, société politique, paix, etc.; service enfin de toute vérité de toute formation, car toute vérité vient de Dieu et toute formation permet à la grâce de mieux se greffer.

Cet apostolat et donc cet amour de la vérité doit se retrouver partout : dans les nouvelles ou informations judicieusement choisies, contrôlées, analysées, interprétées, présentées; dans les articles ou programmes d'enseignement, d'éducation des jeunes et des adultes, de formation culturelle, sociale et professionnelle, sans oublier « la formation chrétienne, base fondamentale de tout progrès authentique » (Pie XII aux fidèles de Colombie, 11 avril 1953); enfin aussi et même dans les récits ou spectacles d'imagination qui, comme le signale l'encyclique *Miranda prorsus*, comportent généralement non seulement une source de plaisir, mais

aussi des éléments d'information et d'instruction », d'autant plus, comme Pie XII tient à le répéter, que « le cinéma, la radio et la télévision ne sont pas simplement des moyens de récréation et de détente, même si une grande partie des auditeurs et des spectateurs les considèrent avant tout sous cet aspect, mais ils transmettent des valeurs surtout culturelles et morales qui peuvent grandement contribuer au bien de la société moderne. »

Mais la vérité a ses exigences. Elle est droite et va à l'exactitude des faits et surtout à la justesse des idées et des doctrines. Elle est une, entière, pure de tout alliage confus ou trouble, ennemie du relativisme, de la neutralité, du scepticisme et du cynisme. Elle est hiérarchisée, consciente de la primauté de la grâce sur la nature, de l'esprit sur la matière, des idées sur les faits, de la réalité profonde sur le sensationnel, soucieuse aussi de ne pas traiter frivolement les choses sérieuses ni sérieusement les choses frivoles ou banales. Elle est logique et conséquente, préoccupée de remonter aux causes et aux principes et de suggérer des conclusions. Elle est objective, désintéressée, vraiment libre des puissances d'argent, de la partisanerie aveugle, des viles passions, du conformisme de l'opinion et des bas appétits du public, car elle ne confond pas la vraie liberté de pensée et d'expression avec tous ces esclavages. Elle est honnête et fuit non seulement l'erreur et le mal mais les omissions calculées ou les étalages complaisants, les silences équivoques ou les instances indues, les insinuations, les déformations, le grossissement des manchettes et jusqu'à cette forme raffinée du mensonge que peuvent être certaines images d'apparence si indiscutable.

Sans doute, ce service de la vérité a ses difficultés. Pie XII les reconnaissait devant une groupe de journalistes, le 12 mai 1953. Elles viennent d'abord de ce que « les progrès de la technique ont réduit au minimum la distance entre le fait et sa publication », d'où conditions d'excessive rapidité qui empêchent le recul et la sérénité. De fait, jamais le monde n'a connu un tel déluge de nouvelles et un tel vide d'idées, pour ne pas dire de vérité, dans ces faits bruts, sans genèse ni lien, et où l'accidentel, l'anormal et le sensationnel ont plus de place que l'essentiel, le normal et le culturel. La plus sérieuse difficulté origine toutefois dans les passions qui aveuglent si subtilement comme aussi dans toutes ces pressions extérieures, celles des puissances d'argent ou de politique qui commandent et souvent asservissent les techniques de diffusion, celles aussi de l'opinion publique, ou, selon la nuance de Pie XII, « des opinions du public, que le journaliste ne peut suivre sans réserves, lui qui précisément doit les ajuster à la vérité et au droit, et donc les purifier et les guider. » Si peu d'hommes savent apprécier et juger les faits et les courants à leur juste valeur; tant d'autres acceptent si facilement l'erreur ou les demi-vérités quand elles étonnent et séduisent.

Mais ce service de la vérité triomphera de toutes les difficultés s'il est animé et soutenu par le désir de faire du bien aux âmes et aux sociétés, par cette charité toujours soucieuse de comprendre, de conquérir, d'élever et d'unir.

* * *

Le service du bien s'impose aux techniques de diffusion, comme à toute activité humaine, et même davantage à cause de leur vaste et puissant rayonnement. Il semblerait inutile d'y insister, tellement la poursuite et la diffusion du bien est une des plus profondes exigences que Dieu, en le créant, ait enracinées dans le cœur de l'homme. Et pourtant, que de fois, au nom du salut des âmes et même de la grandeur et de la prospérité des nations, notre Saint Père le Pape a dû déplorer l'angoissante baisse du niveau moral de la vie publique et privée, à cause pour une large part de l'usage mauvais ou dangereux des techniques modernes de large diffusion.

Retenons en particulier ce très grave avertissement donné dans un discours du 20 septembre 1942 : « Comme tout chrétien, même les personnes simplement dotées de bon sens et d'honnêteté naturelle s'étonnent et s'affligent à la vue de la marée de l'immoralité, qui, en des temps pourtant si graves, menace de submerger la société. Personne n'hésite à en reconnaître en particulier la cause dans les publications licencieuses et les spectacles déshonnêtes qui s'offrent aux yeux des jeunes gens et des hommes mûrs, des enfants et des vieillards, des mères et de leurs filles. On ne peut s'imaginer à quel degré de corruption morale n'ont pas craint de descendre certains auteurs, éditeurs, artistes, divulgateurs de pareilles œuvres littéraires et dramatiques, artistiques et scéniques, convertissant l'usage de la plume et de l'art, du progrès industriel et des admirables inventions modernes en moyens et amorces d'immoralité. Et l'on voit des adolescents se jeter sur cette nourriture de l'esprit et des yeux avec toute la fougue de leurs passions qui

s'éveillent; on voit des parents conduire à de tels spectacles leurs garçons et leurs filles, dans le tendre cœur et dans les yeux desquels s'impriment ainsi, au lieu d'innocentes et pieuses visions, des désirs et des images fatales, qui souvent ne s'effaceront plus jamais. »

Quelques années plus tard, Pie XII pouvait très justement « éprouver un sentiment d'horreur à la pensée que, par le moyen de la télévision », tout cela pourrait, avec une force encore plus pénétrante, s'introduire désormais « au sein de la famille elle-même ». Mais, dans ce discours du 20 septembre 1942, le Souverain Pontife prenait la défense du peuple contre ceux qui sous-estiment sa capacité de bien, ou encore son *émancipation*, tout en se condamnant eux-mêmes. « Sauf une petite minorité, ajoutait Pie XII, le peuple ne chercherait pas spontanément, et encore moins demanderait des divertissements malsains, s'ils ne lui étaient offerts, présentés, et parfois même imposés par surprise. »

Honte et défi aux honnêtes gens, cette « industrie malfaisante du péché » (Pie XII, 8 septembre 1953), si active, si bien organisée, si lucrative, si puissante et si dissolvante, dont l'audace n'a d'égale que l'apathie et l'insouciance d'un trop grand nombre. Honte et défi à l'État lui-même auquel un païen, Aristote, a rappelé que « la vertu doit être le premier souci d'un État digne de ce nom », et auquel l'Église, avec d'ailleurs l'histoire et le bon sens, a tant de fois redit que « la liberté, la prospérité et la puissance d'une nation grandissent en proportion de sa moralité » (Léon XIII, encyclique *Libertas*). De fait, avec des citoyens déséquilibrés ou pervers, d'ailleurs souvent très dispendieux, avec des familles désagrégées ou dissolues, comment espérer l'épanouissement des vertus civiques, de l'honnêteté, de l'ordre, de la paix, de l'éducation et des productions de l'esprit et même de la prospérité matérielle?

Aussi l'encyclique *Miranda prorsus* rappelle de nouveau que « l'autorité civile est gravement tenue de veiller sur ces nouvelles techniques », non seulement pour la défense des intérêts politiques mais pour « sauvegarder la morale publique, basée sur la loi naturelle qui, selon la sainte Écriture, est écrite dans tous les cœurs ». Et le Saint Père ne voit là aucune atteinte à la vraie liberté, ni encore moins au bien commun. Au contraire, comme il le disait à la noblesse de Rome, le 8 décembre 1947 : « On mettrait en danger la moralité publique, qui assurément est un élément principal du bien commun de la part de l'État, si, pour citer un exemple, on accordait la liberté inconditionnelle à la presse et au film. En ce cas, on ne reconnaîtrait pas le droit à la vraie et pure liberté, mais on légaliserait la licence... Pour comprendre et admettre ce principe, il n'est même pas besoin d'être chrétien. » L'État n'attend pas à la liberté, mais la respecte, protège, guide et élève, et avec elle le bien commun, lorsqu'il établit et surtout applique des lois pour la circulation routière, pour l'hygiène publique, pour la protection des aliments, des biens matériels et des vies physiques. Pourquoi pas aussi quand il s'agit des biens et de la vie des intelligences et des âmes, infiniment plus précieuses et plus importantes?

En tout cas, l'Église, comme une véritable mère, se préoccupe des nourritures, de la formation et de la vie spirituelles et morales de ses enfants. Elle a le droit et le devoir de les juger, encore bien plus qu'on permet à un critique de se prononcer sur leur valeur esthétique, beaucoup plus discutable. Et ainsi, non seulement elle protège et sauvegarde les âmes, mais indirectement elle rend service aux sociétés et aux productions elles-mêmes. Aucune institution ne sauvegarde mieux et n'épanouit plus largement les valeurs suprêmes de l'esprit, et même cette fameuse liberté, souvent si mal comprise, qui n'est pas licence, libertinage ou mieux servitude de l'erreur et du vice, mais capacité d'aller volontairement et méritoirement au bien et au vrai, exigences de la loi de Dieu et de notre nature.

L'Église est la seule peut-être à donner toute liberté au vrai et au bien; et le champ en est immense, infini, inépuisable. Contre toute prétention étroitement pessimiste ou subtilement libidineuse, elle croit que la réalité et surtout l'idéal déborde très largement et très heureusement la sexualité et les bas-fonds du vice. Elle sait cependant, mieux que toute autre, que le mal existe et qu'il est cause de conflits et de misères. Pie XII dans son deuxième discours sur le film idéal, trace les conditions précises et nuancées où le mal peut être mêlé, comme contenu partiel, à l'ensemble de l'action, lorsque, bien entendu, « le conflit avec le mal et même sa victoire temporaire sert par rapport à tout l'ensemble à faire comprendre plus profondément la vie, sa bonne direction, le contrôle de sa propre conduite, et à éclairer et consolider le jugement et l'action »; même alors, le mal ne peut être représenté pour lui-même, il doit manifestement être désapprouvé dans tout le cours de la représentation et non seulement trop tard dans la conclusion après que le spectateur a été alléché ou bouleversé par les excitations mauvaises; il ne doit pas être décrit sous des formes provocantes,

insidieuses, corruptrices, ni montré à ceux qui ne sont pas en état de le dominer et de lui résister. L'Église n'est pas prude, mais prudente; elle croit au péché originel.

Mais elle croit encore plus au bien et à la grâce. Contre les exploiters de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision, elle ne demande pas seulement des protestations précises et judicieuses aux autorités civiles et aux responsables, mais aussi et surtout « de promouvoir une littérature, un théâtre et un cinéma qui soient éducatifs et sains, et en même temps intéressants et attrayants, véritables œuvres d'art. » Pie XII, dans ce discours du 20 septembre 1942, recommandait cette nouvelle forme d'apostolat, aux possibilités illimitées et décisives pour la moralité publique et même pour l'influence de l'Église sur les masses.

* * *

Le service du beau intéresse donc aussi l'Église. Même si sa mission n'est pas directement culturelle ou artistique, même si elle laisse à l'art et aux sciences leurs objets et leurs lois propres, elle doit leur rappeler qu'en tant qu'exercés par des hommes et destinés à des hommes, l'art et les sciences restent soumis et d'ailleurs sublimés par la loi de tout l'homme, la morale. L'artiste, dans l'unité de sa personne, demeure toujours un homme lié à Dieu et à son prochain.

Pie XI l'écrivait dans son encyclique sur le cinéma : « Tout art noble n'a-t-il comme tâche essentielle, voire comme raison d'être, d'entraîner les hommes à plus de probité et à plus de vertu? Dès lors, ne doit-il pas lui-même être imprégné des principes et des règles de la morale? » Et Pie XII, le 5 septembre 1950, après avoir montré la sublimité et l'influence de l'art, concluait : « C'est pourquoi toutes les maximes qui font déchoir l'art de son rôle le profanent et le stérilisent. L'art pour l'art! Comme s'il pouvait être à lui-même sa propre fin, condamné à se mouvoir et à se traîner au ras des choses sensibles et matérielles; comme si, par l'art, les sens de l'homme n'obéissaient à une vocation plus haute que celle de la simple appréhension de la nature matérielle, la vocation d'éveiller dans l'esprit et dans l'âme de l'homme, grâce à la transparence de cette nature, le désir des « choses que l'homme n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues et qui ne sont point montées jusqu'au cœur! » À un autre groupe d'artistes, Pie XII montrait, le 8 avril 1952, « une certaine affinité intrinsèque de l'art avec la religion, qui fait des artistes en quelque sorte les interprètes des perfections infinies de Dieu », et il ajoutait : « Nous sommes bien loin de penser que pour être interprète de Dieu, dans le sens que nous venons d'exposer, on doit traiter explicitement des sujets religieux, même si on ne peut contester le fait que l'art n'a peut-être jamais atteint, comme dans ceux-ci, ses plus hauts sommets. »

L'encyclique *Miranda prorsus* reprend les paroles prononcées au Ve centenaire de la mort de Fra Angelico : « Il est vrai que l'art, pour être tel, ne doit pas nécessairement remplir une mission morale ou religieuse explicite... Mais si le langage artistique s'adaptait, par ses paroles et ses cadences, à des esprits faux, vides et troubles, s'écartant ainsi du dessein du Créateur, si, au lieu d'élever l'esprit et le cœur à de nobles sentiments, il excitait les passions les plus vulgaires, ... un tel art se dégraderait en reniant son respect primordial et essentiel, et il ne serait pas universel ni éternel comme l'esprit humain auquel il s'adresse. »

C'est donc parce que l'Église reconnaît la dignité, l'influence et la vraie liberté de l'art et de ses puissants moyens actuels de diffusion, qu'elle veut les préserver de déchéance et les faire servir au bien de tout l'homme.

b) Au service de la personne humaine et de ses sociétés

Par la diffusion du vrai, du bien et du beau, nos techniques doivent en définitive servir la personne humaine, comme aussi les sociétés dont elle est la raison d'être. Mais le premier service à rendre à la personne humaine, comme d'ailleurs à ses sociétés, c'est, avant même de lui transmettre quelque chose, de la respecter, de la préserver, de la renforcer, de l'élever dans la conscience de sa dignité et le libre exercice de toutes ses facultés. La valeur des techniques de diffusion ne réside donc pas seulement dans leur objet ou

contenu, mais aussi dans la façon dont elles traitent l'homme auquel elles s'adressent.

Or, le développement des moyens de diffusion au XXe siècle contribue à cette « dépersonnalisation » qui préoccupe si vivement le Souverain Pontife et qu'il a longuement étudiée dans son radiomessage de Noël 1953 sur toutes les techniques d'aujourd'hui. Écoutons son Substitut la Secrétaire d'État exposer en 1955 à la Semaine sociale de Nancy ce « problème nouveau et sans doute plus grave. Ce n'est plus seulement celui de l'emploi, bon ou mauvais, que l'homme et la société peuvent faire de ces puissants moyens d'action; c'est celui de l'emprise démesurée que l'instrument, échappant au contrôle de son auteur, tend à prendre aujourd'hui sur la personne humaine. Plus périlleuse encore que le progrès du machinisme au siècle dernier, dont on a pu dire pourtant qu'il ennoblissait la matière au dépens de l'ouvrier, l'irruption, dans notre société, des modernes techniques de diffusion menace l'homme dans son autonomie spirituelle. Par la pression d'une information dirigée, par la séduction de l'image, par l'obsession de la propagande, voici désormais que l'action conjuguée de la presse, de la radio, du cinéma et de la télévision parvient à façonner à son insu la conscience de l'individu; elle envahit peu à peu son univers mental et détermine des comportements qui se croient spontanés. La vie courante offre hélas! d'innombrables exemples de ce péril : il pèse sur la jeunesse si influençable, il pénètre jusqu'au fond des campagnes, et l'élite intellectuelle, mieux armée pourtant, n'échappe point à son atteinte. »

Et Mgr Dell'Acqua tire même cette conclusion : « Il n'est pas exagéré de dire que l'avenir de la société moderne, la stabilité de sa vie intérieure, dépendent pour une large part du maintien de l'équilibre entre la puissance des techniques de diffusion et la capacité de réaction personnelle des citoyens. »

Dans son lumineux discours du 17 février 1950 sur l'opinion publique et la presse catholique, Sa Sainteté Pie XII signalait ce très grave problème : « L'homme moderne affecte volontiers des attitudes indépendantes et désinvoltes. Elles ne sont souvent qu'une façade derrière laquelle s'abritent de pauvres êtres vides, flasques, sans force d'esprit pour démasquer le mensonge, sans force d'âme pour résister à la violence de ceux qui sont habiles à mettre en mouvement tous les ressorts de la technique moderne, tout l'art raffiné de la persuasion pour les dépouiller de leur liberté de penser et les rendre pareils à de frêles roseaux agités par le vent. »

Pie XII regrettait la désagrégation et la disparition progressive de l'opinion publique, « apanage de toute société normale composée d'hommes qui, conscients de leur conduite personnelle et sociale, sont intimement engagés dans la communauté dont ils sont les membres »; en effet, ajoutait-il, « ce que l'on nomme aujourd'hui opinion publique n'en a souvent que le nom, un nom vide de sens, quelque chose comme une rumeur, une impression factice et superficielle, rien d'un écho spontanément éveillé dans la conscience de la société émanant d'elle. » L'explication de ce « conformisme aveugle et docile des pensées et des jugements », le Saint Père la trouve dans le fait que les hommes, sans traditions, sans foyer stable, sans sécurité sociale et pris dans un engrenage compliqué, se sentent de moins en moins responsables et solidaires, mais aussi dans le fait connexe que les hommes « marqués du sceau d'une vraie personnalité » font place de plus en plus à « des sceptiques, blasés, insoucians, sans consistance ni caractère, aisément manœuvrés par quelques maîtres du jeu. » Dans *l'Avènement de Prométhée*, le sociologue Joseph Folliet a d'ailleurs décrit cette lamination et cette standardisation de l'homme moderne, fabriqué en série : même imagerie mentale, celle des mêmes journaux, des mêmes films et des mêmes programmes; mêmes impulsions et réactions sensibles de l'instinct et de la passion; mêmes façons de parler, de se vêtir, de s'amuser; même idéal de bien-être matériel; mêmes opinions toutes faites; même besoin d'agitation et d'évasion de la réalité courante; même difficulté de réflexion, même discontinuité de la conscience, même obnubilation de la vraie liberté de jugement et de conduite.

Dans son deuxième discours sur le film idéal, Pie XII pouvait dire : « Ce sera peut-être la honte de notre époque que beaucoup, surtout s'ils n'ont pas été solidement formés, se laissent amener par les fictions artistiques et les vaines ombres de l'écran à donner une direction déterminée à leur vie privée et publique. » Aussi avait-il tenu, dans son premier discours, à poser au cinéma, et donc aussi aux autres techniques de diffusion, cette exigence de base : respect et compréhension affectueuse de la personne humaine, de sa dignité, de sa liberté, du plein exercice de ses facultés, souci constant de son élévation et de son perfectionnement.

Mais nous avons tous aussi à éduquer les masses, et d'abord les jeunes, à ces techniques nouvelles, à former leur jugement, leur sens critique et leur conscience, à les faire réagir intelligemment et chrétiennement à ces influences qui pèsent si lourdement sur leur passivité et leur massivité. L'encyclique *Miranda prorsus* insiste sur cette éducation aux techniques audio-visuelles qui sont entrées profondément dans la vie de tous; elle la souhaite dans les écoles et les universités, les associations et les paroisses, et, évidemment, dans la toute première école et société qu'est la famille. « Il faut, écrit le Saint Père, un effort éducatif qui prépare le spectateur à comprendre le langage propre à chacune de ces techniques et à se former une conscience exacte qui permette de juger avec maturité les divers éléments offerts par l'écran, afin de n'avoir pas, comme il arrive souvent, à subir passivement leur influence... La bonne formation des spectateurs diminuera les dangers moraux, tandis qu'elle permettra au chrétien de profiter de toutes les nouvelles connaissances qu'il acquerra pour élever son esprit vers la méditation des grandes vérités de Dieu. »

Bref, pour conclure comme Mgr Dell'Acqua à la Semaine de Nancy : « Savoir lire un journal, juger un film, critiquer un spectacle, savoir en un mot garder la maîtrise de son jugement et de ses sentiments contre tout ce qui tend à dépersonnaliser l'homme est devenu une exigence de notre temps. »

* * *

S'il importe de sauver et d'élever la personne humaine, il faut aussi se préoccuper des sociétés auxquelles elle est si étroitement liée. Nous dirons quelques mots des services que doivent rendre nos techniques de diffusion aux trois principales sociétés qui forment et épanouissent la personne humaine.

Et d'abord la famille, avec ses réalités vraiment vitales de l'amour, du mariage et de l'enfant. La famille, source de la vie humaine et foyer où la vie surnaturelle reçoit son premier développement, est sans aucun doute la première et la plus importante des institutions humaines. C'est hélas ! aussi la plus menacée par tout un ensemble de conditions économiques, sociales et surtout morales, mais, disons-le aussi, par toute une propagande d'incompréhension, d'ironie, de scepticisme, parfois de cynisme ou de lâche séduction, de la part surtout d'une certaine presse à scandale ou hypocritement dite du cœur et de trop de films de faux amour. Mais c'est particulièrement en face de la télévision, cette pénétration du cinéma dans le foyer, que Pie XII dans *Miranda prorsus* a voulu rappeler, que « la sainteté de la famille ne peut être objet de compromis » parce que d'elle dépend pour une très large part l'avenir de la société, de l'Église et des âmes elles-mêmes. Il a tenu à faire savoir, par sa lettre du 1er janvier 1954 à l'épiscopat de l'Italie, que « tous les responsables de la télévision ont de très graves devoirs et responsabilités devant Dieu et devant les hommes... et que la vigilance normale sur les autres spectacles publics n'est pas suffisante pour les transmissions télévisées, si l'on veut obtenir un service impeccable du point de vue moral, mais qu'il est nécessaire aussi d'user d'un critère différent d'appréciation, attendu qu'il s'agit de représentations qui doivent pénétrer dans le sanctuaire de la famille. » Nous avons signalé plus haut les immenses services que les techniques de diffusion, et en particulier la télévision, peuvent rendre à la famille, en restaurant sa noblesse et son importance, en renforçant ses liens d'amour et de fidélité, en facilitant la formation humaine et chrétienne des enfants.

Service de l'État, qui est le prolongement de la famille. Pie XII demandait au film idéal, (et pourquoi pas aux autres techniques?), de faire comprendre à sa façon et accepter le rôle, les bienfaits et les exigences de la société civile et de son autorité politique, d'unir tous les citoyens dans la solidarité consciente, dans une opinion publique vigilante et éclairée, et dans la poursuite du bien commun et surtout de ces valeurs spirituelles et morales, fondement de tout l'ordre social.

Enfin services à l'Église, société divine, qui en définitive doit conduire les personnes à leur unique destinée et qui assure à la famille et à l'État leurs plus larges et plus sûres possibilités. L'Église apporte aussi aux techniques de diffusion les principes de droit naturel et divin, la doctrine, les vertus et les fins qui leur permettent de contribuer à l'élevation morale et spirituelle de l'homme et de la société. Les techniques doivent permettre à l'Église de remplir ses propres fins si hautes et si salutaires : elles doivent, comme le demande l'encyclique *Miranda prorsus*, « assurer aux transmissions religieuses la place qui corresponde au primat des valeurs religieuses sur les autres choses humaines » et qui réponde aussi à son « droit inaliénable de communiquer les richesses qui lui ont été confiées par disposition divine. » Ces techniques doivent encore, même dans leurs autres programmes ou activités, aider l'Église à conduire les âmes à Dieu.

c) Au service de Dieu et d'une orientation chrétienne de la vie

Nous arrivons ici au service le plus important et souvent le plus oublié que nous devons faire rendre aux moyens modernes de diffusion. Problème de finalité, crise de finalité. Comme le rappelait récemment Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger : « On semble avoir complètement oublié que les choses et les hommes ont une destination, un sens que Dieu y a inséré en les créant. »

Le grand problème des techniques de diffusion, comme de tout notre monde moderne, est bien plus un problème de foi que de morale : c'est l'absence pratique de Dieu, pourtant cause et fin de toutes choses. Pie XII le signalait, le 10 mars 1949, aux curés et prédicateurs de Rome, précisément au sujet du cinéma : « La tendance naturelle de l'homme déchu vers les choses terrestres, son incapacité de comprendre les choses de l'Esprit de Dieu sont hélas favorisées de nos jours par la complicité de tout ce qui l'entoure. Souvent Dieu n'y est pas nié, ni insulté, ni blasphémé; il est comme absent. La propagande pour une vie terrestre sans Dieu est ouverte, séductrice, continuelle. On fait remarquer avec raison que généralement, même dans les films indiqués moralement irréprochables, les hommes vivent et meurent comme s'il n'y avait ni Dieu, ni Rédempteur, ni Église. Nous ne voulons pas contester les intentions, mais il n'est pas moins vrai que les conséquences de ces représentations cinématographiques neutres sont vraiment étendues et profondes. »

Cet oubli, ce rejet pratique de Dieu en dehors de la vie courante, publique et privée, comme si les droits de Dieu ne s'étendaient pas sur toute notre unique vie, c'est la caractéristique et la faiblesse de notre monde moderne, et, disons-le aussi, de trop de journaux, films, programmes radiophoniques ou télévisés. Leur danger le plus subtil et, à la longue, le plus pernicieux, ce n'est pas seulement ce qu'ils peuvent nous montrer de nettement répréhensible, c'est aussi ce qu'ils ne montrent pas : la perspective chrétienne, le besoin de Dieu, le sentiment religieux qui doit pénétrer même les sujets les plus profanes. Et ce qui est peut-être plus inquiétant que cette absence, c'est qu'elle ne paraît pas, ou du moins qu'elle n'est aucunement remarquée.

Placer l'idéal et le bonheur et presque la fin de l'homme dans le luxe artificiel, dans la possession de l'argent, dans la beauté physique, dans l'amour sensible, dans les plaisirs de toutes sortes, c'est, même si on réussit à le faire honnêtement, traduire une conception matérialiste de la vie qui finit par éloigner ou détourner les âmes de leur unique destinée. Pareille conception, non seulement fait injure à Dieu, notre bonheur et notre fin, mais elle mutilé l'homme en oubliant ce que la grâce lui apporte de vraie grandeur, de vrai bonheur, comme aussi de vrai remède à ses misères.

Il ne s'agit pas de traiter uniquement les sujets religieux, encore que la hiérarchie des valeurs leur mérite plus de place qu'ils n'en ont généralement et qu'ils puissent prêter à inspiration féconde et à réalisation attrayante pourvu qu'ils joignent à l'orthodoxie les meilleurs qualités artistiques et techniques. Il ne s'agit pas non plus de plaquer plus ou moins artificiellement sur les sujets profanes quelque vérité religieuse ou quelque leçon morale, encore qu'on puisse parfois les y introduire, même s'il vaut souvent mieux les faire vivre. Il s'agit, même discrètement, de pénétrer et d'animer d'esprit chrétien les sujets les plus divers, dont le choix restera illimité et dont les réalisations pourront atteindre les plus hauts sommets de l'art et de la fascination.

Une vision vraiment chrétienne et donc vraiment complète de la vie se dégagera de tels spectacles et de tels programmes. Et avec elle, une plus facile orientation vers Dieu. Nos techniques de diffusion mettront ainsi le bien et le vrai au service la personne humaine, et celle-ci au service de Dieu, principe et fin de tout.

III. - Comment collaborer en face des techniques de diffusion?

L'encyclique *Miranda prorsus* se termine par la mention des « nombreuses œuvres éducatives nées dans les divers pays pour pénétrer d'esprit chrétien le secteur si complexe et si vaste des techniques de diffusion. »

Déjà, dans sa lettre à l'épiscopat italien sur la télévision, Pie XII insistait sur la coordination des efforts : « Dans le dynamisme de la vie moderne, qui reçoit une si puissante impulsion de l'esprit d'organisation, il faut procéder unis et d'accord; dans ce domaine spécialement, l'union des catholiques constitue leur force. »

Dans tous les secteurs modernes se fait sentir, sous le réseau toujours plus serré des interdépendances et des solidarités, le besoin grandissant d'organisation et de collaboration. L'homme moderne n'est vraiment plus seul; il ne peut agir seul. Même les régions fermées et les pays clos n'existent plus, surtout avec les techniques modernes de diffusion qui franchissent les frontières et sont devenues internationales, du moins par le langage de l'image.

Un membre de l'Église est encore moins seul et peut encore moins agir seul. Nous avons dit précédemment la nécessité d'une présence de la pensée et de l'action de l'Église dans les si influentes techniques de diffusion, non seulement pour étendre avec elles et par elles le règne de Dieu, pour élever et sauver les âmes et pour assurer l'avenir des sociétés et des civilisations, mais aussi pour pénétrer ces techniques elles-mêmes d'une vie plus haute, plus large et plus bienfaisante. Et c'est ici surtout que nous pouvons répéter les paroles de Pie XII au Consistoire du 20 février 1946 : « Les fidèles, et plus précisément les laïcs, se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Église; par eux, l'Église est le principe vital de la société humaine... Ils sont l'Église, et de là vient que dès les premiers temps de son histoire, les fidèles, avec le consentement de leurs évêques, se sont unis en associations particulières concernant les manifestations les plus diverses de la vie. »

Pour ce qui est des puissantes techniques modernes de diffusion, nous ne pouvons ni ne devons décrire longuement les diverses organisations catholiques. Mais, selon l'objet de cette conférence, nous essaierons de montrer comment les catholiques doivent collaborer sur le triple plan international, national et local.

a) *Sur le plan international*

Puisque le problème des techniques audio-visuelles se pose à l'échelle internationale, l'Église catholique peut vraiment, mieux que toute autre institution, lui apporter une solution internationale; car elle couvre toute la terre, par son expansion, son organisation et ses possibilités de cohésion, aussi bien dans l'ordre de la pensée que de l'action.

San Sainteté Pie XII a fondé, à Rome, en 1952, une Commission pontificale pour le cinéma, laquelle, en décembre 1954, devenait la Commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision. Cette Commission est composée, outre quelques membres choisis par le Saint-Siège, des assesseurs ou secrétaires des grandes congrégations romaines, Saint-Office, Consistoriale, Église orientale, Concile, Religieux, Propagande, Séminaires et Universités, ainsi que du Substitut à la Secrétairerie d'État; elle a aussi à sa disposition, un collège d'experts choisis en divers pays et répartis en trois sections, cinéma, radio et télévision. Cet organe du Saint-Siège étudie les problèmes de ces techniques dans leur rapport avec la foi et la morale; il suit les orientations doctrinales et les attitudes pratiques de la production des films et des émissions radiophoniques ou télévisées; il oriente et stimule l'activité des catholiques et la mise en pratique des directives du Saint-Siège et publie, à cet effet, un intéressant bulletin d'information; il se met à la disposition des congrégations romaines et de tous les évêques pour informations et étude des questions; enfin il se tient en contact avec les centres catholiques nationaux et avec les organismes internationaux chargés plus immédiatement de favoriser les productions et les émissions conformes à l'esprit chrétien et de préserver les fidèles de celles qui seraient répréhensibles.

L'un de ces organismes et l'Office catholique international du Cinéma, fondé en 1928 et dont le centre est à Bruxelles. Ses statuts sont approuvés par le Saint-Siège, avec lequel il est en étroites relations. C'est une fédération des centres catholiques nationaux, soit déjà fondés en trente-cinq pays, soit en voie d'organisation dans vingt-trois autres. Ses buts : d'abord, de stimuler la fondation de ces centres et de les aider dans leur travail propre; ensuite, de les faire collaborer entre eux par des échanges d'informations et d'expériences; enfin, d'entreprendre, d'accord avec ces centres, les tâches qui dépassent le cadre national : congrès annuels internationaux pour l'unification des idées et de l'apostolat en matière de cinéma; sous-secrétariats pour l'étude des problèmes cinématographiques de l'enfance ou des pays de mission; échange

international des cotations morales dès leur appréciation par le centre des pays producteurs; publication de la *Revue internationale du cinéma*, de haute valeur technique et chrétienne et de précieux intérêt pour l'élite catholique et les professionnels du cinéma; encouragement aux films de valeur par l'attribution d'un prix aux divers festivals internationaux et d'un grand prix annuel « aux films qui par leur inspiration et leur qualité contribuent le mieux au progrès spirituel et au développement des valeurs humaines »; représentation, en matière de cinéma, auprès des organismes internationaux, soit catholiques, comme l'Unda, le Bureau international catholique de l'Enfance, Pax Romana, l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques, etc., soit non catholiques comme l'Institut international de Filmologie, l'Union internationale pour la Protection de la Moralité publique, etc., soit enfin politiques comme l'UNESCO qui lui a accordé statut consultatif ou autres agences spécialisées de l'ONU.

Dans le domaine de la radio et de la télévision, les catholiques peuvent collaborer sur le terrain international par l'Association catholique internationale pour la Radiodiffusion et la Télévision, préparée depuis 1927 pour la radio, mais fondée comme telle en 1945 sous le nom d'UNDA, qui est la traduction latine du mot *onde*. Son centre est à Fribourg, en Suisse; ses nouveaux statuts viennent d'être approuvés par le Saint-Siège. Ses buts, sa structure fédérative et certaines réalisations ressemblent à ceux de l'OCIC que nous avons décrits plus haut pour le cinéma. Il faut y ajouter le souci de favoriser partout la promotion et la préparation d'émissions religieuses à la radio et à la télévision. Notons enfin qu'une commission spéciale étudie sérieusement le problème décisif de l'enfant face à la radio et à la télévision.

Dans le vaste secteur de la presse, les organisations internationales catholiques groupent plutôt les membres de la profession, et se répartissent en diverses fédérations internationales, celle des journalistes ou de la presse catholique, celle des directeurs de publications catholiques, celle des agences de presse catholique, qui toutes se rencontrent dans l'Union internationale de la Presse catholique, dont le Ve congrès mondial se tiendra à Vienne au début d'octobre 1957.

b) Sur le plan national

Dans ce même domaine de la presse, nous avons au Canada, depuis 1956, une Fédération canadienne des Éditeurs de journaux et périodiques catholiques, qui groupe déjà quatre quotidiens, neuf hebdomadaires et six revues. Nous avons aussi un Conseil catholique de la Presse canadienne et une Association des Hebdomadaires de langue française du Canada, qui sont dirigés par des catholiques. Mais ce que nous devons grandement souhaiter, c'est une coordination de toutes les forces catholiques, et même simplement morales du pays, pour favoriser et stimuler, à tout prix, la saine lecture surtout chez nos jeunes, et pour enrayer, à tout prix, le torrent fangeux et pernicieux de bestialité, de crime, de cruauté, de sadisme, d'hypocrisie, d'hypersexualité de tant de petits journaux, de magazines, de *comics*, de *pochet books* et de revues, en train de déséquilibrer, de pervertir et de corrompre notre jeunesse et notre peuple : d'après une enquête, il s'en vendrait au Canada dix millions par semaine; l'une de ces feuilles jaunes, à Montréal, tire à cent vingt mille exemplaires. Peut-être qu'un centre national de saine littérature finirait par obtenir une définition juridique ou une interprétation jurisprudentielle du fameux mot « *obscène* » de la loi, et peut-être aussi plus de précision ou d'action des diverses juridictions fédérale, provinciale et municipale en ce domaine. Peut-être, par l'action concertée et tenace de nos organisations catholiques et de toutes les bonnes volontés, finirait-on par désinfecter, de ces poisons et corruptions, les débits et les kiosques et surtout le sanctuaire du foyer, particulièrement le dimanche.

Heureusement, nous avons au Canada, un Centre catholique du Cinéma, de la Radio et de la Télévision, tel que Pie XII vient de le demander si instamment dans son encyclique *Miranda prorsus*. Ce Centre a été fondé par la Conférence catholique canadienne, lors de sa réunion annuelle à Ottawa, le 15 novembre 1956. Le siège du secteur français est à Montréal. Cet organisme catholique est chargé de coordonner les efforts de tous les diocèses français du Canada pour l'étude et la solution des problèmes moraux et spirituels posés par le cinéma, la radio et la télévision. Il se propose un triple but : informer les fidèles de la valeur surtout morale des films et des émissions radiophoniques ou télévisées, comme aussi des directives pontificales ou épiscopales sur les techniques de diffusion; former le sens critique, le jugement et la conscience des adultes et surtout des jeunes au bon usage de ces techniques; enfin, collaborer avec les responsables de ces techniques pour qu'elles deviennent vraiment, en même temps que d'honnêtes délassements, des moyens

d'éducation et d'élévation de notre peuple.

Ce centre est composé d'abord d'un bureau de direction, formé de prêtres et de laïcs, bien au courant de ces techniques de diffusion et imbus des principes chrétiens. À ce bureau revient d'organiser et de diriger tout le travail du Centre, de transmettre les directives de l'Église, de préparer les réunions annuelles des délégués de tous les diocèses et les plans d'étude et d'action à leur communiquer, d'assurer la participation du Centre aux congrès de l'OCIC et de l'UNDA, ou parfois de nos organisations nationales d'Action catholique ou d'éducation, de représenter la pensée catholique en matière de cinéma, de radio et de la télévision auprès des autorités civiles ou des organismes et associations intéressées, qui peuvent en tout temps recourir aux services du Centre.

Notre Centre comprend diverses commissions. Celle de la classification des films établit pour les films anciens et nouveaux, en fonction du grand public et après la révision de nos censures provinciales, les cotes morales généralement en usage et devant faire norme partout, sauf si un évêque pour de graves raisons décidait de porter un jugement plus sévère pour son diocèse. Elle indique donc, après une brève motivation, quels films peuvent être vus soit par tous, y compris les enfants, soit par les adultes et les adolescents d'au moins seize ans, soit par les adultes seuls à cause des problèmes traités, soit par les adultes mais avec certaines réserves sur la thèse, l'atmosphère générale ou quelques idées ou scènes; elle signale aussi quels films sont à déconseiller à tous parce qu'ils peuvent nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société, et enfin quels films sont à proscrire comme nettement condamnables au point de vue religieux et moral. Pour former en même temps le bon goût du public, la Commission ajoute, à titre informatif, un résumé du scénario et un jugement objectif et désintéressé sur la valeur technique et artistique du film.

Cette cotation morale n'est pas censure légale s'imposant du dehors, même si celle-ci reste nécessaire aussi longtemps que le contrôle et l'auto-censure des producteurs et la conscience collective du public n'offriront pas assez de garanties; mais elle est « élément constitutif du jugement de toute conscience chrétienne », et veut surtout former cette conscience, éclairer l'opinion publique, « lui apprendre à respecter et à apprécier les valeurs morales », et favoriser le succès des films valables et enrichissants. Chaque semaine, la commission de classification publie donc les *Films à l'Écran*, série de fiches qui devraient être répandues partout, et utilisées dans tous les journaux, puisque tous les fidèles, comme vient de le redire l'encyclique *Miranda prorsus*, ont « le grave devoir de s'informer des prescriptions de l'autorité ecclésiastique et de s'y conformer » et puisque aussi, selon la même encyclique, les journaux et leur critique cinématographique, doivent informer leurs lecteurs sur la valeur morale des films.

La Commission de la radio et de la télévision doit veiller, au point de vue de la foi et des mœurs, sur les programmes radiophoniques ou télévisés, compte tenu que ces émissions pénètrent dans le sanctuaire de la famille; elle doit aussi assurer la promotion, l'intérêt et le succès des programmes religieux à la radio et à la télévision.

Enfin, puisque c'est le travail essentiel, notre Centre catholique du Cinéma, de la Radio et de la Télévision a créé trois commissions de formation aux techniques de diffusion, l'une pour l'enfance, l'autre pour la jeunesse étudiante et la troisième pour les adultes. Un vaste programme et toute une pédagogie d'éducation audio-visuelle de ces trois groupes s'élaborent et se réaliseront au moyen de cours, de campagnes, de ciné-clubs, de télé-forums, etc., pour éveiller et développer chez nous une conscience éclairée de leurs devoirs personnels et sociaux en même temps que ce sens critique, cette réaction intelligente qui leur permettra de mieux profiter des larges possibilités du cinéma, de la radio et de la télévision.

c) Sur les divers plans locaux

L'encyclique *Miranda prorsus* demande aux fidèles et aux associations catholiques « d'assurer par leur appui commun le fonctionnement efficace des offices », les centres nationaux du cinéma, de la radio et de la télévision. Il est bien évident que cette collaboration de tous et à tous les échelons de la vie diocésaine, paroissiale, familiale, est absolument indispensable et peut seule produire des résultats.

Déjà, plusieurs centres diocésains du cinéma, de la radio et de la télévision, sous la haute direction de leur évêque et en relation étroite avec le Centre national, intègrent dans la vivante réalité du diocèse le travail élaboré et indiqué par ce Centre national : diffusion des cotes morales; vigilance sur les programmes locaux de cinéma, de radio et de télévision; insertion et préparation d'émissions religieuses; programmation des salles paroissiales et des institutions d'enseignement; enfin et surtout formation des jeunes et des adultes par l'action conjuguée des parents, des instituteurs et des associations.

Ce même travail se ramifie dans les paroisses, dans les groupements de tous genres, dans les familles et auprès de chaque individu. L'encyclique *Miranda prorsus* donne de nombreuses et précieuses directives : devoir de connaître la valeur morale des films, de les bien choisir, de suivre les jugements normatifs de l'Église, d'éviter les représentations « qui non seulement leur feraient tort personnellement mais causeraient un mal d'autant plus grand que cela favoriserait financièrement les mauvaises productions et donnerait scandale au prochain »; de voir de choisir judicieusement chaque émission radiophonique, car elle « ne doit pas être une intruse, mais une amie qui entre au foyer sur une invitation consciente et libre. Malheur à celui ne sait pas choisir les amis à introduire dans le sanctuaire de la famille »; devoir aussi d'appuyer les bonnes transmissions, de protester même publiquement contre les mauvaises ou trop insignifiantes, « de faire connaître aux responsables des programmes ses légitimes désirs et ses justes obligations »; devoir d'apporter en outre à la télévision « la modération dans l'usage, l'admission prudente des enfants selon leur âge, la formation de leur jugement sur les spectacles vus et enfin leur éloignement de programmes qui ne leur conviennent pas,... même au prix de sacrifices personnels. »

Le Souverain Pontife rappelle de plus à la presse d'éviter dans sa critique et ses jugements « de glisser dans un déplorable relativisme moral et de négliger la hiérarchie des valeurs »; il lui demande aussi « d'exclure la publicité commerciale insidieuse ou indécente, même si elle est faite, comme il arrive parfois, à l'occasion de films qui ne sont pas mauvais. » Enfin aux producteurs, metteurs en scènes, distributeurs, acteurs et autres responsables des techniques de diffusion, le Saint Père donne des directives très appropriées et les couronne par un appel à « un approfondissement de leur formation chrétienne. »

Nous avons dit précédemment la tâche immense et urgente de répandre les publications honnêtes et d'esprit chrétien comme aussi de préserver nos foyers de tant de journaux, revues, illustrés, étrangers ou hostiles à notre foi, à nos mœurs et à notre mentalité. Mais, puisqu'il faut toujours commencer par le commencement, le premier travail pour tous et par tous, le plus indispensable, le plus efficace, le plus décisif et le plus durable, c'est celui de l'éducation du peuple et de nos jeunes à ces techniques nouvelles, à ce nouveau langage, à cette nouvelle civilisation qui exige une intégration chrétienne et donc plus humaine.

* * *

Comme très brève conclusion à une déjà très longue conférence sur l'attitude de pensée, d'action et de collaboration des catholiques en face des techniques modernes de diffusion, nous pensons pouvoir appliquer très spécialement à la presse, au cinéma, à la radio et à la télévision ces paroles que Sa Sainteté Pie XII écrivait de son lit de malade le 28 janvier 1954 : « La parole et l'action de l'Église, autrement dit la parole et l'action de Jésus-Christ, doivent pénétrer vraiment partout, pour vivifier toute chose et toute personne. Parce que c'est la volonté de Dieu, Maître absolu du monde, il faut reconnaître à l'Évangile de Jésus le rôle d'informer intégralement la pensée de l'homme et toute son activité théorique et pratique. On ne voit pas d'autre salut pour l'humanité que de reconstruire le monde dans l'esprit de Jésus-Christ. Lui seul, en effet, est le Sauveur de l'individu, de la famille, de la société entière. »
